

Le collectif "Agir ensemble contre l'illettrisme" reçu par le Premier ministre à Matignon



Une réception a été donnée mardi 28 janvier par Monsieur le Premier Ministre Jean-Marc AYRAULT, dans les salons d'Honneur de l'Hôtel de Matignon, pour saluer la mobilisation du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'ANLCI, qui a porté le label grande cause nationale 2013, en présence de Madame George PAU LANGEVIN, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Education Nationale, chargée de la Réussite Educative. Les représentants des 67 organisations nationales membres du collectif, ainsi que les représentants régionaux et nationaux de l'ANLCI, étaient

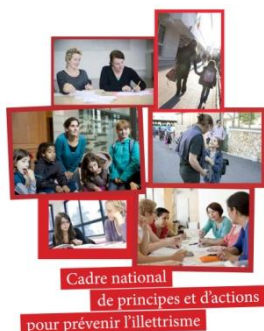
présents.

Dans son propos le Directeur de l'ANLCI a rappelé qu'une étape très importante a été franchie en 2013. Il a souligné l'engagement des membres du collectif qui ont joué un rôle actif dans la diffusion de la campagne de sensibilisation et dans la tenue des assises régionales et nationales de l'illettrisme. Il a insisté sur le fait que les membres qui composent le collectif ne sont pas, à proprement parler, des « experts » ou des spécialistes de l'illettrisme mais de grandes organisations qui ont la capacité à démultiplier des solutions pour les personnes concernées. Elles s'emploient à mettre en œuvre, au quotidien, sur tous les territoires, les actions qui peuvent contribuer à prévenir et lutter contre cette situation.

Le Premier Ministre dans son discours a salué cette mobilisation et rappelé les engagements du chef de l'Etat en matière d'éducation : la loi d'orientation pour la refondation de l'école de la République, le cadre national de principes et d'actions pour prévenir l'illettrisme signé en présence de la Ministre déléguée à la réussite éducative le 21 janvier dernier, le projet de loi sur la formation professionnelle.

"Ce que j'ai voulu, c'est donner un souffle à cette dynamique, à ce premier recul du chiffre de l'illettrisme en France, un recul qui valide une méthode partenariale que l'ANLCI a porté et que vous mettez en œuvre. On parle beaucoup de cette « France des invisibles », au sein de laquelle il y a, pour une bonne part, les « bataillons » de l'illettrisme, ces personnes qui ont le sentiment d'être tenues à l'écart. (...) c'est pourquoi il nous faut les aider à relever la tête, et agir dès le début, s'employer à prévenir l'illettrisme. C'est essentiel mais bien sûr cela ne suffit pas, et c'est le sens de l'accord national sur la formation qui a été signé en décembre par les partenaires sociaux et de la loi sur la formation professionnelle qui sera votée prochainement."

Signature du cadre national de principes et d'actions "prévenir l'illettrisme" – au ministère de la Réussite Educative



Mardi 21 janvier 2014, le cadre national de principes et d'actions pour prévenir l'illettrisme a été signé au Ministère de la Réussite Educative en présence de George PAU LANGEVIN. C'est un un cadre de référence pour la mise en place d'actions en matière de prévention de l'illettrisme. Différents signataires du monde associatif qui sont tous membres du comité consultatif de l'ANLCI s'engagent aux côtés du Ministère de l'Education Nationale à mettre en oeuvre des actions en référence aux grands principes énoncés dans ce texte de cadrage qui aura aussi pour vocation de structurer une offre de service sur tous les territoires. Des fondations sont aussi signataires de ce cadre et participent ainsi par leur soutien à la mise en place d'actions.

L'ANLCI souhaite à travers cette signature pouvoir inscrire la prévention de l'illettrisme comme une priorité dans les actions en région et comme fédératrice des différents réseaux associatifs.

Les signataires : Le Ministère de la Réussite éducative, ATD Quart Monde, Ligue de l'enseignement, AFEV, FNEPE, les Francas, les Pep, Apfée, les Céméas, Lire et Faire lire, Quand les livres reliait, ANDEV, UNAF, les fondations SNCF, Casino, Areva et Crédit Mutuel et l'association Pierre Bellon.

[Consulter le communiqué sur le site de l'Education nationale.](#)

[Télécharger le cadre national dans la médiathèque du site de l'ANLCI.](#)

Informations : Eric Nédélec, coordonnateur national de l'ANLCI – eric.nedelec@anlci.fr

12 février 2014 : une journée d'étude sur l'illettrisme à l'Unesco



Le Comité Éducation de la Commission française pour l'UNESCO organise le 12 février 2014, une journée d'étude sur « l'illettrisme dans la société du savoir », en présence de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI).

Cette journée devra contribuer à la prévention et la lutte contre l'illettrisme, en abordant ce sujet à la fois sous l'angle des priorités nationales et celui des priorités européennes et internationales, de même qu'en croisant les approches et les stratégies mises en oeuvre.

Des experts français, européens et internationaux seront réunis dans le cadre de cette rencontre. La matinée sera consacrée au dispositif national de lutte contre l'illettrisme. Le débat sera élargi avec l'intervention d'intervenants étrangers qui présenteront des études de cas sur l'illettrisme et sur les mesures prises pour le combattre. Les travaux de l'après-midi porteront quant à eux sur le récent rapport français de mobilisation contre l'illettrisme et se prolongeront par des interventions sur les stratégies respectives de l'Union européenne et de l'UNESCO en ce domaine.

A cette occasion, une présentation des grandes étapes de l'action menée en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme en France ces 10 dernières années ainsi qu'un bilan de l'année de Grande cause nationale seront présentés par l'ANLCI, accompagné des représentants du collectif "Agir ensemble contre l'illettrisme" qui souhaitent s'associer à ces travaux.

Programme et informations à venir prochainement sur le site de l'ANLCI : www.anlci.gouv.fr

9èmes journées de la Prévention de l'Inpes



Les 9èmes Journées de la prévention organisées par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) se dérouleront les 3, 4 et 5 juin 2014 au Centre Universitaire des Saints Pères à Paris.

Comme lors de la précédente édition, les Journées comporteront des sessions et des ateliers les deux premiers jours et un colloque scientifique international le dernier jour. Le 4 juin, une session sera dédiée à l'accès à l'information sur la prévention en santé pour les personnes en difficulté avec la communication écrite (dont les personnes en situation d'illettrisme). Ces

journées 2014 permettront à chacun de trouver la thématique qui l'intéresse : compétences psycho-sociales chez les enfants et les jeunes, tabac et jeunes, santé mentale, promotion de la santé en milieu pénitentiaire ou encore vaccination, interventions précoces.

Des rencontres avec les auteurs de référentiels et d'outils d'intervention édités par l'Inpes auront lieu sur le stand de l'Institut national.

Réservez d'ores et déjà :

- les 3 et 4 juin 2014 pour les sessions et ateliers ;
- le 5 juin 2014 pour le colloque scientifique.

Les inscriptions seront ouvertes mi-mars et seront gratuites.

[Téléchargez le pré-programme](#) des Journées de la prévention 2014, en ligne sur le site de l'Inpes.



Du côté des médias

Dimanche 2 février 2014 : Emission « Interception » sur France Inter



L'Emission Interception de France Inter, diffusée tous les dimanches de 9h18 à 10h a consacré dans son édition du 2 février dernier, un reportage intitulé « Illettrisme, les invisibles » qui évoque les situations vécues par les personnes confrontées au problème de l'illettrisme et les actions proposées sur le terrain.

L'Emission est actuellement disponible en ligne pour écoute sur le lien suivant : <http://www.franceinter.fr/emission-interception>

Dimanche 9 février 2014 : Emission « Le sens de l'info » sur France Info



L'émission de France Info "Le sens de l'info" présentée par Michel Polacco et Michel Serres présentera le dimanche 9 février prochain à 15H45 un sujet sur l'illettrisme et le bonheur de celui qui en sort, tout en constatant que nous sommes tous des illettrés, lors de voyages dans des contrées dont nous ignorons la langue et l'alphabet. [Ecouter l'émission en ligne sur le site de France Inter.](#)



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne
L'Europe s'engage en France

Retrouvez toute notre actualité sur

www.anlci.gouv.fr

Si vous souhaitez vous abonner ou désabonner à cette lettre, merci d'envoyer une demande par courriel à virginie.lamontagne@anlci.fr